

DATA ACT

[Entrée en vigueur du règlement sur les données: ce que cela signifie pour vous - Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Le Data Act est une proposition législative de l'Union européenne qui fait partie du vaste ensemble de réglementations visant à façonner l'économie numérique et à renforcer la souveraineté des données au sein de l'UE. Le Data Act, proposé en 2022, vise spécifiquement à réguler l'accès et l'utilisation des données générées par les entreprises, les consommateurs et les dispositifs connectés (Internet des objets, IoT). Son objectif principal est de garantir que les données générées soient utilisées de manière équitable et qu'elles stimulent la concurrence et l'innovation dans le marché unique numérique.

Objectifs du Data Act

Le Data Act cherche à éliminer les obstacles juridiques, économiques et techniques qui entravent la disponibilité et l'utilisation des données, avec plusieurs objectifs clés :

1. **Améliorer l'accès aux données pour les utilisateurs et les entreprises**, afin de favoriser l'innovation et de permettre aux petites et moyennes entreprises (PME) de mieux concurrencer les grandes entreprises.
2. **Réguler l'utilisation des données par les fabricants de produits connectés et les fournisseurs de services**, pour s'assurer que les utilisateurs finaux puissent contrôler les données que leurs appareils produisent.
3. **Faciliter le partage de données avec les secteurs publics** en cas d'intérêt général (par exemple, lors de crises comme des pandémies ou des catastrophes naturelles), sans compromettre la protection des données personnelles.
4. **Standardiser les formats de données et les interfaces** pour éviter les situations de blocage où les utilisateurs sont dépendants d'un seul fabricant ou fournisseur (effet de "verrouillage").

Principales dispositions

Accès aux données et transférabilité

Le Data Act impose des règles pour que les données générées par des dispositifs IoT soient accessibles aux utilisateurs et aux tiers autorisés de leur choix. Cela permettrait aux consommateurs de choisir librement entre différents prestataires de services, et non d'être liés à un seul en raison de restrictions d'accès aux données.

Interopérabilité et standards

Le Data Act promeut l'interopérabilité des différents systèmes et services, ce qui réduirait la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et favoriserait une concurrence saine. Les normes ouvertes jouent un rôle crucial pour atteindre cet objectif.

Utilisation des données pour des raisons d'intérêt général

Le Data Act propose des mécanismes permettant aux gouvernements de demander l'accès aux données pour des raisons d'intérêt général, en respectant toujours les règles strictes de protection des données personnelles.

Implications et enjeux

Le Data Act est vu comme une mesure essentielle pour lutter contre les pratiques monopolistiques et augmenter la concurrence dans l'économie numérique. Toutefois, il soulève aussi des préoccupations, notamment en termes de confidentialité des données, de sécurité et de charge réglementaire pour les entreprises, particulièrement les PME.

Impact sur les entreprises

Les entreprises devront se conformer à des exigences strictes en matière de gestion et de partage des données, ce qui peut représenter des coûts supplémentaires. Elles devront également mettre en place des mesures pour garantir la sécurité des données, ce qui est particulièrement crucial pour les données sensibles.

Considérations sur la protection des données

Bien que le Data Act vise à équilibrer l'accès aux données et la protection des données personnelles, il existe un risque que ces mesures ne soient pas suffisamment robustes pour empêcher les abus, nécessitant une vigilance constante et des ajustements réglementaires.

Sanctions en cas de non-respect du Data Act

Sanctions financières

Les sanctions financières sont l'un des moyens les plus directs et les plus courants d'assurer le respect des réglementations de l'UE. Selon la gravité de l'infraction :

- **Amendes** : Les entreprises qui ne se conforment pas aux exigences du Data Act peuvent se voir infliger des amendes considérables. Ces amendes sont généralement calculées en fonction du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise, pouvant atteindre jusqu'à 4% du chiffre d'affaires annuel global, en alignement avec les pratiques établies par le RGPD pour les violations de la protection des données.
- **Pénalités quotidiennes** : Dans certains cas, des pénalités quotidiennes peuvent être appliquées jusqu'à ce que la conformité soit atteinte, assurant ainsi un suivi continu et une pression constante pour la mise en conformité.

Sanctions administratives

Les autorités de régulation peuvent également imposer des sanctions administratives, qui peuvent inclure :

- **Avertissements** : Des avertissements formels pour les premières infractions ou les infractions mineures, donnant aux entreprises l'opportunité de rectifier les problèmes dans un délai spécifié.
- **Injonctions** : Les autorités peuvent émettre des ordonnances exigeant que les entreprises cessent certaines pratiques ou prennent des mesures spécifiques pour revenir en conformité avec la loi.

Mesures correctives

Au-delà des sanctions financières, le Data Act peut également exiger des mesures correctives pour rectifier les situations de non-conformité :

- **Audit et conformité forcée** : Les entreprises peuvent être obligées de subir des audits réguliers effectués par des tiers indépendants pour assurer la conformité continue avec les dispositions du Data Act.
- **Modifications des pratiques commerciales** : Les entreprises pourraient être contraintes de modifier leurs pratiques de collecte et de traitement des données pour garantir que les futures opérations respectent le Data Act.